

## Enquête publique ISDND Vallon des Pins

De: "Conseil Syndical" <~~asllieutenante@gmail.com~~>  
À: vallondespinsbagnols-epvar@administrations83.net  
Pièces jointes: ASLDL enquete Vallon des Pins 20 dec 2019.pdf (79,4 ko);

---

20/12/2019 23:30

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Vous trouverez en pièce jointe un dire du conseil syndical du lotissement de la Lieutenante à Puget-sur-Argens que je vous demande d'annexer à l'enquête publique de l'ISDND du Vallon des Pins.

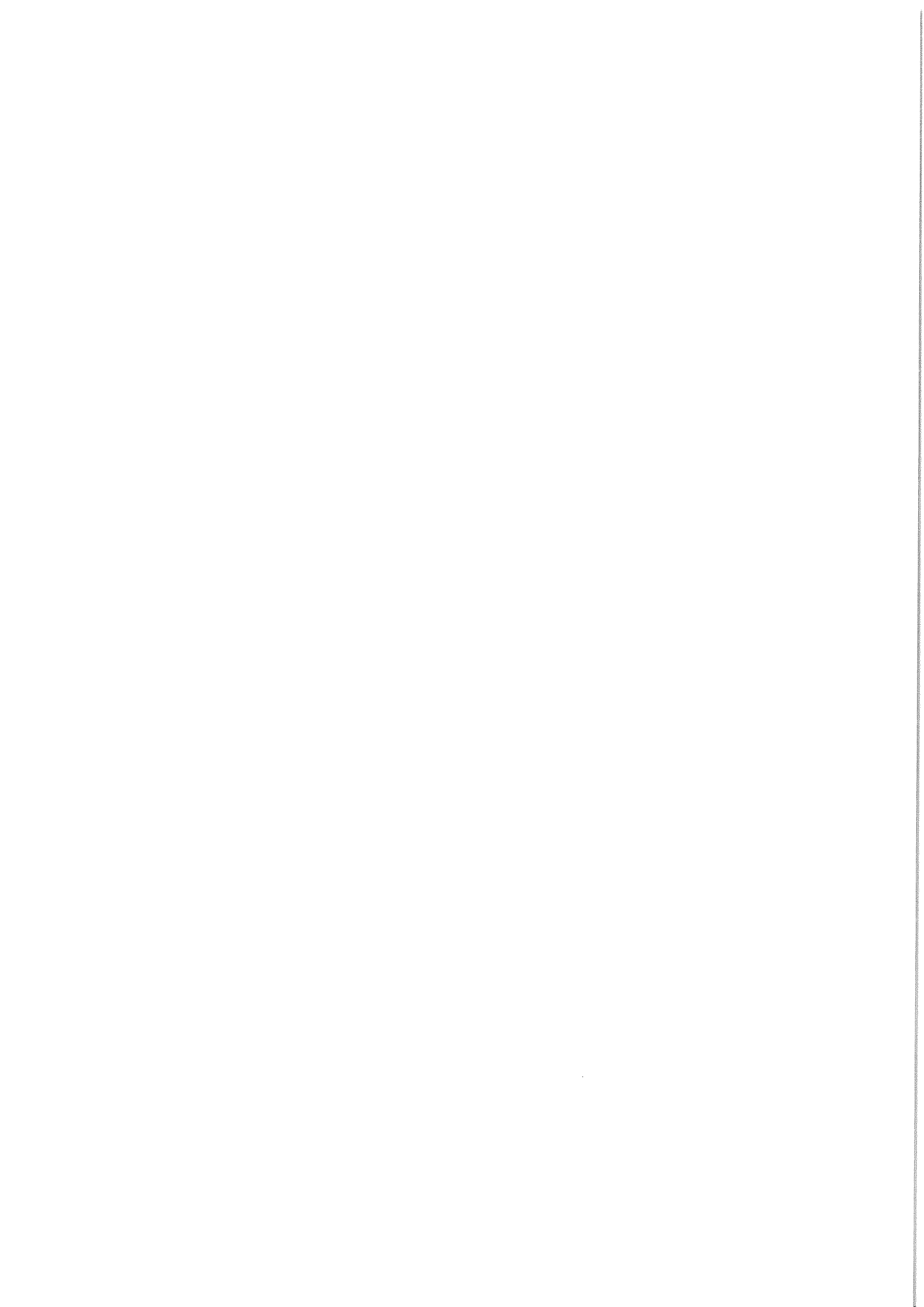
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes plus respectueuses salutations.

Gilbert Concas  
Président du conseil syndical  
de l'ASLDL

--

*ASLDL  
Association Syndicale Libre des Propriétaires du Domaine de la Lieutenante  
114 Boulevard des Lauriers  
La Lieutenante  
83480 PUGET-SUR-ARGENS*

*04 94 40 84 04  
[asllieutenante@gmail.com](mailto:asllieutenante@gmail.com)*



**Association Syndicale Libre  
des Propriétaires du Domaine de la Lieutenante  
Puget-sur-Argens**

Monsieur Gilbert CONCAS  
Président de l'ASLDL

Le 20 décembre 2019

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Les 141 propriétaires et l'ensemble des habitants du lotissement La Lieutenante déplorent la création du nouvel ISDND du Vallon des Pins qui aura pour conséquence d'étendre la zone de stockage de déchets de la commune de Bagnols-en-Forêt déjà existante des Lauriers.

Le lotissement La Lieutenante n'est distant que d'environ deux kilomètres à vol d'oiseau de ce nouveau site de stockage de déchets. Du fait de sa proximité, les habitants du lotissement craignent d'être impactés par les nuisances qu'il va créer.

Il ne comprennent pas les choix des décideurs de transformer cette zone forestière, à proximité d'un foyer important de population dans lequel on trouve des habitations, des lotissements, le village de Bagnols-en-Forêt, des campings importants, un camp militaire, en une zone spécialisée dans le stockage et le traitement des déchets provenant non seulement de l'est varois mais aussi de l'ouest des Alpes-maritimes.

Dans ce secteur existent déjà le site de compostage industriel de déchets végétaux de la Poudrière, et au Capitou, une usine de traitement des déchets du bâtiment, une centrale goudron et une centrale béton. De plus, va bientôt s'ouvrir une nouvelle usine de regroupement et de transit de déchets dangereux et non dangereux.

Le site de compostage des Lauriers dégage à certains moments des odeurs très fortes de bois pourri.

Les épisodes méditerranéens de fortes pluies et d'inondations que nous avons connus courant novembre 2019 devraient inciter les décideurs à ne pas installer un nouveau site de stockage de déchets sur un bassin versant, à proximité de foyers importants de population. La création de ce nouveau site va aggraver la pollution déjà existante, d'autant qu'il y est prévu de stocker de l'amiante.

Les feux de forêt constituent un autre danger et donc une source d'inquiétude pour les populations voisines. Un feu prenant naissance au niveau du dépôt de compostage de la Poudrière pourrait s'étendre en direction du Vallon des Pins et de l'usine de méthanisation. Que se passerait-il alors, compte tenu de la proximité de la décharge des Lauriers réouverte et agrandie, depuis début 2019.

Il est regrettable aussi que ce nouveau dépôt de déchets soit créé à proximité immédiate du site Natura 2000 de la Colle du Rouet qui est une réserve de biodiversité importante.

Il existe pourtant dans l'arrière pays varois des territoires vides comme le plateau de Canjuers qui pourraient accueillir ce type d'installation.

Nous espérons que nos arguments seront entendus et nous vous adressons Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Gilbert Concas  
Président du conseil syndical de l'ASL de la Lieutenante



